



*Liberté • Egalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD  
SOUS-PREFECTURE DE DOUAI

Bureau de la protection des populations et des  
affaires générales/  
Mylène Méglinky 03.27.93.59.63  
et

A

S3PI Hainaut Cambrésis Douais/  
Amandine Duflos 03.27.21.31.69

Douai,

**Réunion de la CSS  
de EPC Flines-Lez-Râches  
le 14 juin 2016**

Participants :

Collège "Administrations de l'Etat"

Monsieur DESTOUCHES Sous-préfet de Douai  
Madame MEGLINKY Sous-préfecture  
Monsieur NICOLLE DDTM  
Madame CHEVALIER DREAL

Collège "Exploitant"

Monsieur ALESSANDRONI, EPC  
Monsieur MESSINA, EPC

Collège "Collectivités"

Madame MORTELETTE, Maire d'Anhiers  
Monsieur COPIN, Adjoint au Maire de Flines-lez-Râches  
Monsieur BEN SMIDA, Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Madame DUDOK, Adjointe au Maire de Flines-lez-Râches

Secrétariat de la CSS

Madame DUFLOS, S3PI

## **Introduction du Président de la CSS**

Monsieur DESTOUCHES rappelle que les objectifs des CSS sont de réaliser un bilan sur l'activité des sites SEVESO classés en seuil haut et d'évaluer les pratiques opérationnelles. Les Commissions de suivi de site sont composées de représentants de la direction et des salariés de l'entreprise concernée, de représentants des riverains et de représentants des services publics.

Par ailleurs, compte tenu de l'état d'urgence, des missions d'inspection et d'audit de sécurité ont été réalisées, afin d'évaluer les dispositifs de sécurité des sites SEVESO, d'identifier les éventuelles faiblesses et de définir des mesures correctives.

Il est procédé à un tour de table.

Monsieur DESTOUCHES rappelle que la composition de la présente Commission a été fixée par l'arrêté du 10 décembre 2014. Selon cet arrêté, le Président doit être désigné par la Commission. Néanmoins, en l'absence de candidats, la présidence a été confiée au Sous-préfet. Monsieur DESTOUCHES ajoute que la liste des membres de la Commission devra être actualisée.

Monsieur DESTOUCHES regrette ensuite l'absence de représentants du CHSCT à la présente réunion.

## **Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2015 (risques technologiques et risques chroniques)**

Monsieur MESSINA rappelle que le groupe EPC est un producteur d'explosifs civils. Il est le principal distributeur en Europe et en Afrique sur le marché des mines, des carrières, des travaux publics et du sismique.

En principe, le site de Flines-lez-Râches ne dispose d'aucun stock de dynamite. Néanmoins, un stock a été constitué afin d'assurer la livraison prévue pour le film de Christopher Nolan Dunkirk, tourné à Dunkerque. Le stock est désormais très faible et sera rapatrié sur les autres sites.

En avril, l'effectif total du Groupe est de 1 871; l'effectif d'EPC France, de 320 personnes réparties sur 13 dépôts dont 5 personnes pour le site de Flines. En outre, six chauffeurs travaillent sur le site de Flines-lez-Râches.

Le dépôt de Flines-lez-Râches comprend trois cellules de stockage de 17 tonnes et une cellule de détonateurs. La capacité maximale de stockage représente 51 tonnes d'explosifs et 50 kilogrammes de détonateurs.

Le site, qui mesure 240 mètres de long, est clôturé. En outre, la partie centrale mesure 50 mètres de large.

Un sas de sécurité est situé à l'entrée du site, entre deux portails. De plus, le nombre de personnes présentes sur le site est affiché en permanence.

Monsieur MESSINA présente le plan et des photographies du site.

Le site réceptionne et stocke des produits. Il ne réalise aucune activité de fabrication. L'activité du site n'a donc aucune incidence sur l'environnement. En outre, le trafic routier est limité.

Monsieur MESSINA présente le bilan du système de gestion de la sécurité. Des audits sont réalisés par la DREAL, l'IPE, l'AFAQ et la DIRECCTE. En outre, le site a réalisé un bilan du plan de progrès et un bilan du

DREAL, l'IPE, l'AFAQ et la DIRECCTE. En outre, le site a réalisé un bilan du plan de progrès et un bilan du plan d'actions. Par ailleurs, aucun accident de travail n'a eu lieu sur le site en 2015. De plus, deux REX ont été réalisés, mais ceux-ci ne concernent pas le site de Flines-lez-Râches.

Monsieur DESTOUCHES demande si des incidents ont eu lieu.

Monsieur MESSINA répond par la négative.

Monsieur DESTOUCHES souhaite savoir si un exercice a eu lieu en 2015.

Monsieur MESSINA répond qu'un exercice PPI a été réalisé en 2015.

Monsieur DESTOUCHES regrette que l'exercice PPI ne soit pas présenté au cours de la présente réunion.

M. FALEMPE rappelle que cet exercice a été présenté lors de la dernière Commission de suivi de site. Il s'est déroulé de manière satisfaisante.

Monsieur DESTOUCHES explique que les POI sont déclenchés par l'exploitant en cas d'incident interne. Les PPI sont, quant à eux, déclenchés par l'autorité préfectorale en cas de répercussions externes, afin de protéger la population avoisinante. Désormais, dès qu'un POI sera déclenché, Monsieur DESTOUCHES activera une cellule opérationnelle afin de suivre l'évolution de la situation sur le site concerné et de déterminer si le déclenchement d'un PPI est nécessaire.

Monsieur FALEMPE précise qu'il a été demandé au SDIS de ne réaliser aucun exercice pendant l'Euro 2016.

Monsieur MESSINA indique qu'en 2015, des formations réglementaires, des formations internes et des formations continues sur la sécurité ont été organisées. En outre, un document sur les risques industriels majeurs a été élaboré et diffusé aux riverains. De plus, afin de renforcer la culture de la sécurité, le Groupe a mis en place une formation *esprit d'équipe*.

Par ailleurs, une inspection interne sur le transport, une inspection interne sur la sûreté, une visite de l'animateur sécurité et une inspection de la DREAL ont eu lieu.

Monsieur DESTOUCHES demande des précisions quant à l'animateur sécurité.

Monsieur MESSINA précise que l'animateur sécurité, formé en interne, réalise des audits sur les sites.

Les vérifications réglementaires annuelles ont été effectuées : contrôle des extincteurs, contrôle ADR de tous les camions, contrôle des installations de surveillance et suivi des EIPS. De plus, des mesures particulières ont été prises dans le cadre de la vigilance contre les attentats. Par ailleurs, les contrôles réglementaires obligatoires sur l'électricité, l'installation foudre et la conformité sûreté de tous les équipements ont également été réalisés. Enfin, les itinéraires des camions ont été transmis à la Préfecture et à la Police.

Par ailleurs, la réglementation impose un déstockage des cellules à 8 tonnes les deux premiers week-ends de juillet. Le site est en outre placé sous télésurveillance.

L'étude de sûreté quinquennale a été réalisée le 9 décembre 2015. Delta Security Solutions a proposé au site l'installation d'un dispositif de sécurité supplémentaire. Cette proposition est en cours de validation.

Enfin, la directive européenne sur le marquage des produits explosifs a été mise en œuvre.

## Questions et échanges

Monsieur DESTOUCHES considère que le site est très sécurisé, sachant que les exploitants sont attentifs à la question de la sécurité.

Les échanges ont porté sur l'audit de sécurité réalisé fin 2015, les constats effectués et les actions éventuellement à engager pour améliorer la sécurité du dépôt.

Monsieur ALESSANDRONI précise que la prochaine mise aux normes rendra particulièrement difficile l'accès au site.

Le Sous-préfet,



Jacques DESTOUCHES